



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate
À tous les médias

SIGNATURE D'UNE ENTENTE DE COLLABORATION ENTRE LE CREAT, L'OBVAJ, L'OBVT ET LA SESAT – UN GAIN NET POUR LA GOUVERNANCE DE L'EAU SOUTERRAINE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Amos, le 5 mai 2020,

Le Conseil régional de l'environnement en Abitibi-Témiscamingue (CREAT), l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ), l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT) et la Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue (SESAT) ont aujourd'hui le plaisir d'annoncer la signature d'une entente de collaboration sur la gouvernance de l'eau souterraine en Abitibi-Témiscamingue. Cette entente permettra à la SESAT de disposer des ressources financières nécessaires à la réalisation de mandats spécifiques s'inscrivant conjointement dans les missions des quatre organismes.

La liste des mandats abordés demeure ouverte, mais pour l'instant elle inclut notamment :

- L'analyse du projet de règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement, pièce maîtresse de la réforme du cadre d'autorisation environnemental du Québec;
- La mise à niveau des plans directeurs de l'eau de l'OBVAJ et de l'OBVT, notamment au vu des connaissances générées dans le cadre des projets d'acquisition de connaissances sur l'eau souterraine (PACES) menés par l'UQAT ces dernières années;
- L'analyse de l'étude d'impact environnemental du projet de ligne de transport 315kV Lebel-Poularies d'Hydro-Québec.

« Nous croyons que la reconnaissance de la SESAT en tant qu'organisme de gouvernance de l'eau souterraine est nécessaire en raison de la particularité régionale reliée aux eskers et aux moraines et à l'immensité du territoire à couvrir. Le CREAT est heureux de contribuer à cette entente de collaboration et à cette reconnaissance » mentionne M^{me} Jacinthe Châteauvert, présidente du CREAT. *« L'approfondissement des connaissances en eau souterraine est nécessaire et l'OBVAJ appuie les démarches de la SESAT avec enthousiasme »*, enchaîne M. Normand Roy, président de l'OBVAJ.

« Nous avons la chance de compter sur notre territoire un organisme spécialisé dans les enjeux d'eau souterraine. L'OBVT est fier de collaborer avec la SESAT depuis des années, et de partager notre mandat de gestion intégrée de l'eau avec cet organisme de qualité! » rappelle M. Pierre Cartier, président de l'OBVT. *« Cette entente pour la gouvernance de l'eau souterraine en Abitibi-Témiscamingue est nécessaire et permet aux acteurs de l'eau de travailler plus*

efficacement. Nous espérons que la région toute entière s'implique et s'approprie les principes de meilleure gouvernance, pour mieux protéger et utiliser la ressource commune. »

« C'est une excellente nouvelle! Non seulement ça nous donne pas mal d'oxygène pour continuer à opérer, mais aussi, je suis certain que ça va renforcer la cohésion des actions de nos quatre organismes » conclut M. Serge Bastien, président de la SESAT. *« Il est intéressant de rappeler que, contrairement aux organismes de bassins versants et aux conseils régionaux en environnement, la SESAT n'est pas officiellement reconnue par le gouvernement du Québec et ne bénéficie d'aucun financement statutaire ».*

Dans le contexte très particulier de pandémie de COVID-19, où chaque citoyen doit paradoxalement faire acte de solidarité en s'isolant, il est important pour nous de démontrer que des institutions peuvent tout de même se rapprocher et renforcer leur collaboration pour la saine gouvernance de l'eau souterraine de notre région.

- 30 -

Source : Olivier Pitre
 Directeur
 819-732-8809 poste 8239

Pour entrevue : Jacinthe Châteauvert
 Présidente du CREAT
 819-762-5770

 Pierre Cartier
 Président de l'OBVT
 819-762-6975

 Serge Bastien
 Président
 819-444-9764